

CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la **DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE**

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.

AIRBUS

Avions A340

Servocommandes de profondeur - Limites de vie (ATA 27)

1. MATERIELS CONCERNES :

Avions AIRBUS A340 modèles -211, -212, -213, 311, -312 et 313, tous numéros de série.

2. RAISONS :

Les limites de vie des servocommandes de l'avion et en particulier des servocommandes de profondeur figurant dans la Révision 6 de l'AMM Chapitre 05-11-00 Configuration 1 (daté du 27 août 1999) ne correspondent pas à la définition des limites de vie structurales des éléments Safe Life tel que définit la Section 9.1 (Life limits/Monitored parts) de la Section "Airworthiness Limitations" (placée dans le MPD Section 9) qui remplace l'AMM Chapitre 05-11 avion. Ces limites de vie sont donc retirées des documents cités ci-dessus et reprises dans cette Consigne de Navigabilité (CN).

De plus, cette CN reprend les limites de vie rendues obligatoires par la CN 95-031-016(B) R1, et introduit des limites de vie opérationnelles provisoires pour les servocommandes P/N SC4800-7A et SC4800-9.

Le but de cette CN est d'exiger la dépose et le remplacement des servocommandes au plus tard quand elles ont atteint leur limite de vie opérationnelle.

La Révision 1 de cette CN a pour but d'augmenter la limite de vie opérationnelle en mode actif des servocommandes de profondeur P/N SC4800 listées au paragraphe 3.2.3. de cette CN suite à une nouvelle série d'essais qui démontre une limite de vie provisoire de 40 000 cycles et de supprimer les références des amendements A, B, C, D, E, F ou G pour le P/N SC4800-2 et amendement H pour le P/N SC4800-4 qui ne sont plus identifiés en service sous ces références.

3. ACTIONS REQUISES ET DELAIS D'APPLICATION :

Les mesures suivantes sont rendues impératives à partir de la date d'entrée en vigueur de cette CN à l'édition originale :

3.1. Pour les avions AIRBUS A340 modèles -211, -212, -311 et -312 équipés de servocommandes de profondeur 3CS1 et 3CS2 (damping mode) n'ayant pas reçu l'application de la modification 43148 ou l'application du Bulletin Service AIRBUS A340-27-4033.

Afin de prévenir toute fuite hydraulique liée à l'apparition d'une crique et à sa propagation dans le corps hydraulique Numéro 1 de l'une des servocommandes de profondeur position 3CS1 et 3CS2 (damping mode) qui pourrait entraîner la perte de cette fonction et du circuit hydraulique associé :

- Avant accumulation de 4 000 heures de vol à compter de leur date d'installation sur avion, déposer et remplacer toutes les servocommandes de profondeur assurant cette fonction (damping mode) dont la référence est la suivante SC4800-2, SC4800-3, SC4800-4.

3.2. Pour les avions AIRBUS séries A340-200 et séries A340-300 :

Afin de prévenir des dommages internes des servocommandes de profondeur installées en positions 2CS1, 2CS2, 3CS1 et 3CS2 et d'augmenter le potentiel de vie des servocommandes de profondeur opérant ou ayant opéré en mode actif :

- 3.2.1.** Avant accumulation de 3 500 cycles effectués en mode actif à compter de leur date d'installation sur avion, déposer et remplacer toutes les servocommandes de profondeur dont la référence est la suivante : SC4800-2.
- 3.2.2.** Avant accumulation de 7 700 cycles effectués en mode actif à compter de leur date d'installation sur avion, déposer et remplacer toutes les servocommandes de profondeur dont la référence est la suivante : SC4800-3 et SC4800-6.
- 3.2.3.** Avant accumulation de 40 000 cycles effectués en mode actif à compter de leur date d'installation sur avion, déposer et remplacer toutes les servocommandes de profondeur dont la référence est la suivante : SC4800-4, SC4800-7, SC4800-7A, SC4800-8 et SC4800-9.

REF. : Bulletin Service AIRBUS A340-27-4033
(toute révision ultérieure approuvée est acceptable).

Cette Révision 1 remplace la CN originale 2001-549(B) éditée le 14 novembre 2001.

DATES D'ENTREE EN VIGUEUR :

CN originale : 08 DECEMBRE 2001
Révision 1 : 26 OCTOBRE 2002